

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 14 mars 2022

PRESENTS :

Enseignantes : Mmes Laure BAZILE, Dominique MOYROUD et Laurence ROSSI (directrice)

Parents d'élèves titulaires : Mme Lorrie SENLY, Vivien LECOMTE

Parents d'élèves suppléants : Mme Bertille DELTOMBE et M. Pierre VIGNOLLET

Représentant la mairie : Mme Christelle FAIVRE-CHALON, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Mme Bérengère Freschi, conseillère municipale en charge du scolaire et du périscolaire.

Mme Nathalie HUET, conseillère municipale en charge du scolaire et du périscolaire.

Excusés : Mme Anaïs CHALAYER et M. Julien POIROT, délégués titulaire et suppléant.

ORDRE DU JOUR

1. Situation sanitaire

Le dernier protocole en date est celui du 10 mars 2022, prenant effet le 14 mars 2022, qui préconise un assouplissement avec le passage au niveau 1, ce qui implique notamment :

> La fin de l'obligation du port du masque en intérieur et en extérieur pour les enfants de plus de 6 ans et tous les personnels. Toutefois, les personnels qui le souhaitent pourront continuer à porter le masque.

Le port du masque reste obligatoire dans les transports lors des sorties notamment.

> La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

> La fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves.

> Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues ainsi que le respect des gestes barrières pour toute personne rentrant dans les locaux.

Si un cas positif est détecté dans une classe, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque. (Sauf ceux ayant contracté la Covid depuis moins de 2 mois).

Les élèves de la classe (et ceux identifiés comme contacts à risque en dehors de la classe) pourront poursuivre leurs apprentissages en présentiel mais devront réaliser un autotest à J2 (sans isolement entre J0 et J2).

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé ainsi que pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

Ces différents protocoles ont entraîné une surcharge de travail administratif mais aussi une organisation beaucoup plus lourde pour nos ATSEM et notamment Patricia, la responsable de la garderie.

Les enseignantes trouvent que la très grande flexibilité du système d'inscription génère de plus en plus d'oublis qu'elles se retrouvent à devoir gérer avec les responsables du périscolaire.

Le règlement du périscolaire (cantine et garderie) a été renvoyé à chaque famille avec pour rappel :

> **les tickets de cantine doivent être déposés IMPERATIVEMENT au plus tard à 8h30 le matin même.**

Nous vous rappelons que les tickets peuvent être déposés à l'avance (bien noter la date dessus).

En cas d'urgence uniquement (accouchement, accident, hospitalisation ...), vous pouvez contacter la cantine au 04 76 97 63 22, qui fera le nécessaire pour récupérer votre enfant à l'école et le fera manger.

Oublier de déposer le ticket de cantine n'est pas une urgence !

> **L'inscription en garderie doit se faire au plus tard le jeudi précédent la semaine concernée.**

Merci de bien respecter ce règlement.

Par ailleurs, les représentantes de la mairie précisent que la municipalité travaille sur la mise en place d'un portail famille afin de rendre possible les inscriptions aux services périscolaires par voie numérique.

La mairie met tout en œuvre pour que ce portail soit opérationnel à la rentrée prochaine.

2. Effectifs rentrée 2022 + inscriptions

Pour la rentrée prochaine, les chiffres prévisionnels sont les suivants (en très légère baisse par rapport aux chiffres annoncés lors du 1^{er} CE) : 16 Petits (-1)

24 Moyens (23 + 1)

29 Grands (-1) soit 69 élèves.

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer jusqu'à la rentrée mais la configuration de ces effectifs présage très certainement de devoir former des classes à double niveaux pour la rentrée prochaine.

Si le protocole sanitaire le permet, Mme Rossi fera les inscriptions en présentiel sur RDV (des enfants nés en 2019 et des nouveaux arrivants nés en 2017 et 2018) les lundis 9 et 23 mai toute la journée.

Avant toute inscription, les parents des enfants concernés doivent faire une pré-inscription en mairie avec un justificatif de domicile et leur livret de famille.

3. Budget 2022 + investissements demandés

Le budget sera voté lors du conseil municipal du 7 avril 2022.

Les enseignantes souhaitent pouvoir bénéficier d'un budget fonctionnement au moins à l'identique des années précédentes, c'est-à-dire :

- 65 € par enfant pour les fournitures et les livres sur lesquels 10 € par enfant sont prélevés et versés sous forme de subvention, sur la coopérative scolaire collective.
- 260 € par classe pour l'achat de jeux ou matériels éducatifs.
- 700 € par classe de budget transport.

Ces budgets fonctionnent en année civile et non en année scolaire.

Les enseignantes demandent également de pouvoir garder les heures des trois ATSEM telles qu'elles sont établies actuellement.

Par ailleurs, les investissements demandés pour l'année scolaire prochaine sont les suivants :

- Un chariot à roulettes pour le projet jardin (catalogue UGAP 2022) devis 123 €
- Remplacement des 3 ordinateurs fixes des classes par des PC portables
- Changement du PC portable de direction
- 2 TBI (Tableaux Blancs Interactifs)

4. Spectacles, sorties, animations (bilans + projets à venir)

➤ **Interventions « Effets spéciaux » du cinéma avec Éric Fitoussi**

Le 22 octobre pour la classe de Mme Bazile et le 19 novembre pour celle de Mme Moyroud, Éric Fitoussi est venu présenter aux élèves les objets du pré cinéma. Éric a ensuite filmé les enfants et fait de rapides montages pour leur montrer qu'avec les images on pouvait créer des effets spéciaux : on pouvait mettre un dinosaure dans la cour et faire disparaître les enfants !

Ces animations, d'un coût de 150 € par classe ont été financées par le Sou des écoles que nous remercions.

➤ **Spectacle de Noël + goûter de Noël offert par le CCAS.**

Mardi matin 14 décembre, les enfants ont pu assister au spectacle « Le secret du Père Noël » joué par Philippe Fourel. À cause du protocole sanitaire, il y a eu 2 représentations offertes par le CCAS de la commune que nous remercions. Petits et grands ont beaucoup apprécié ce spectacle, plein de poésie, de tendresse et de magie ! Par ailleurs, vendredi matin 17 décembre, nous avons eu la visite du Père Noël.

Chacun leur tour, les élèves des trois classes sont venus le voir dans le hall, et au pied du sapin, les enfants ont découvert de très beaux cadeaux : des nouveaux ballons et des toiles de parachutes pour la salle de motricité ainsi qu'un gros vélo « char benhur » pour la cour de récréation.

Un grand merci au CCAS qui a financé ces 600 € de cadeaux.

À la fin de la matinée, chaque enfant a emporté un petit sac de goûter avec une brioche (de la boulangerie du village), une clémentine et une dizaine de papillotes. Goûter également offert par le CCAS. Nous le remercions.

➤ **Projet « Ecoles et cinéma » pour les deux classes de MS/GS**

Les classes inscrites à ce projet proposé par l'Education Nationale se rendent 3 fois dans l'année scolaire au cinéma de Pontcharra. Les dates et les films, avec des thèmes très variés, sont imposés dans le cadre du projet. Chaque enseignante peut ensuite exploiter ces films comme elle le souhaite.

Le coût est de 2,50 € par enfant à chaque séance.

Ce projet est financé par le Sou des écoles que nous remercions.

Le coût du transport est pris sur le budget transport alloué par la mairie.

➤ **Sortie cinéma classe de petite section.**

Jeudi matin 7 avril, la classe des Petits se rendra au cinéma de Pontcharra pour aller voir « Le quatuor à cornes ». Ce film d'animation a été choisi par la maîtresse parmi la sélection faite par Guillaume Sanz le gérant du cinéma, qui ouvrira la salle rien que pour nous ! Merci à lui.

Le coût de cette sortie est de 4,50 € par enfant, financés par le CCAS de la commune que nous remercions.

Le coût du transport est pris sur le budget alloué par la mairie.

Les deux classes de MS/GS allant déjà 3 fois au cinéma dans le cadre du projet « écoles et cinéma », le CCAS a accepté de reporter le budget de 4,50 € par enfant sur une autre sortie culturelle pour ces deux classes.

➤ **Carnaval**

Jeudi matin 17 mars, l'école organise un petit carnaval. Les élèves vont pouvoir venir déguisés. Le protocole s'étant allégé et si le temps le permet, les trois classes goûteront ensemble dehors. C'est l'école qui offre les bugnes commandées à la boulangerie du village. Et toujours si le temps le permet, il y aura un échange de service : Mme Moyroud emmènera tous les Grands voir leurs camarades de CP pendant un tout petit moment. Cette rencontre se fera à l'extérieur dans la nouvelle cour de l'école élémentaire. Mme Bazile, quant à elle, gardera tous les Moyens. Il est aussi prévu, une bataille de confettis dans la cour de l'école maternelle.

➤ **Animations bibliothèque pour les trois classes**

Depuis la rentrée, la bibliothèque fait passer des caisses d'albums aux classes des MS/GS. Marie-Agnès Thuet et Sandrine Quercia viennent à l'école de temps en temps raconter des histoires aux trois classes. Désormais, la nouvelle bibliothèque étant ouverte et le protocole sanitaire le permettant, toutes les classes pourront se rendre dans les locaux de la Chrysalide afin d'écouter des histoires et d'emprunter des livres. 4 sorties sont prévues pour chaque classe jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour ces sorties, nous ferons appel à des parents pour nous accompagner.

➤ **Animation Escape Game**

Mardi 12 avril, la société Ozaventures viendra nous proposer un Escape Game sur le thème du jardin et de l'alimentation, thème de notre projet d'école. Ce jeu est adapté aux trois classes de l'école maternelle. L'animation se passera dans la salle de motricité. Pendant une heure, chaque classe devra résoudre les énigmes des 4 ateliers proposés sur le thème du jardin et de l'alimentation afin de percer le secret du jardinier magicien. Chaque enfant passera aux 4 ateliers. Nous aurons besoin de deux parents par classe pour nous aider à gérer les quatre ateliers. Cette animation d'un coût global de 360 € est financée par le Sou des écoles. Un grand merci à lui.

➤ **Spectacle « Ma petite poule rousse »**

Jeudi matin 5 mai 2022, les enfants pourront voir à l'école le spectacle « Ma petite poule rousse » présenté par la compagnie « la Boîte à trucs ». Selon le protocole, il y aura une ou deux représentations. Le budget de 450 € pour ce spectacle sera financé par le Sou des écoles (la représentation supplémentaire aura un coût de 45 €). Un grand merci au Sou des écoles.

➤ **Projet fresque murale**

Au mois de mai, nous devrions travailler avec Stéphane Gerbaud, graffeur, sur un projet de fresque murale sur le thème du jardin. Tous les enfants participeront à l'élaboration de la décoration d'un mur à l'arrière de l'école, côté jardin. Un très grand merci au Sou des écoles qui finance ce beau projet d'un montant de 1311 €.

➤ **Poursuite du projet jardin.**

Notre projet jardin se poursuit. Avec l'arrivée du printemps, diverses activités jardinage vont reprendre. Nos bacs sont aussi des lieux d'expérimentations. Notre composteur fonctionne. N'hésitez pas à mettre vos déchets compostables dans les petits seaux à disposition devant chaque classe. Les enseignantes remercient les parents qui leur donnent des graines ou des petits plants. Ce projet jardin a vocation à être pérenne dans les années à venir.

5. remerciements

Un grand merci au Sou des écoles pour les financements

- du projet « écoles et cinéma »,
- du jeu d' Escape Game sur le thème du jardin et de l'alimentation,
- du spectacle « Ma petite poule rousse »,
- et du projet de fresque murale au jardin.

Un grand merci au CCAS de la commune qui a offert

- le spectacle de Noël
- les cadeaux de Noël et le goûter
- la sortie cinéma pour la classe des Petits
- les sorties culturelles de fin d'année pour les deux classes de MS/GS

Remerciements aussi aux services techniques pour tous les travaux effectués avec professionnalisme et efficacité.

Merci à la municipalité pour les investissements demandés l'année dernière et mis en place cette année : les rideaux occultants pour la salle de motricité et un nouveau PC portable installé dans la classe de Mme Bazile en remplacement de l'ancien ordinateur obsolète.

Et puis l'équipe enseignante tient à remercier tout particulièrement les ATSEM pour toute la charge de travail supplémentaire engendrée par le protocole sanitaire et qu'elles assument toujours avec le sourire.

Pas de questions de la part des parents.

Pour information, les photos de classes auront lieu jeudi matin 19 mai.

Le troisième Conseil d'École aura lieu à l'école le jeudi 9 juin 2022 à 18h00

ROSSI Laurence
directrice

Mme FAIVRE-CHALON
Adjointe aux affaires scolaires

Pour les délégués de parents d'élèves
M. ou Mme